AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C2869
FR0000073843-FS1158

20 décembre 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ITS GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 décembre 2019, la société par actions simplifiée ITS Participations[1] (42 rue Bellevue, 92100 Boulogne-Billancourt) a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 décembre 2019, les seuils de 2/3 du capital et des droits de vote de la société ITS GROUP et détenir 5 636 662 actions ITS GROUP représentant autant de droits de vote, soit 71,58% du capital et 71,32% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'acquisitions d'actions ITS GROUP dans le cadre de l'offre publique initiée par le déclarant[3].

[1] Contrôlée à hauteur de 48,48% par le groupe familial Bénard, à hauteur de 29,28% par BNP Paribas Développement et à hauteur de 22,24% par M. Robert Spiegel. Par ailleurs, M. Jean-Michel Bénard est titulaire d'une action de préférence ITS Participations lui conférant un nombre de droits de vote « n » tel qu'à toute assemblée générale d'ITS Participations, son titulaire et ses affiliés disposent, avec l'ensemble des actions d'ITS Participations qu'ils détiennent conjointement par ailleurs, un nombre de droits de vote représentant 50,01% des droits de vote totaux détenus par les associes d'ITS Participations présents ou représentés à l'assemblée générale considérée. Les associes d'ITS Participations agissent de concert vis-à-vis d'ITS Participations.

[2] Sur la base d'un capital composé de 7 874 555 actions représentant 7 903 446 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

[3] Cf. notamment D&I 219C2192 en date du 17 décembre 2019.